



الجامعة الملكية المغربية للكرة الحديدية

ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ

Fédération Royale Marocaine de Pétanque

السلطة المغربية
ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ



وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والرياضة
ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ
ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⵜ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAISON 2023/2024

RAPPORT FINANCIER

Du 01/09/2023 Au 31/08/2024



PRÉSENTATION

- ❖ **Préliminaires**
- ❖ **Synthèse du rapport**
- ❖ **Rapport des comptes clôturés**

au 31 août 2024



- **Préliminaires**

La **Fédération Royale Marocaine de Pétanque**, a pour objet l'accès de tous à la pratique de la Pétanque, sous toutes ses formes.

Elle veille au respect du principe de non-discrimination, édicté à l'article 6 de ses statuts par ses membres, ainsi qu'au respect des règles de déontologie édictées par le mouvement sportif international, notamment par la Fédération Internationale de Pétanque et de Jeu Provençal (FIPJP) et la Confédération Africaine de Pétanque (CASP).

Elle met la discipline sportive au service du développement durable en vue de promouvoir une société soucieuse de respecter la dignité humaine.

Objectifs de la Fédération Royale Marocaine de Pétanque (FRMP) :

- Promouvoir et développer la pratique de la Pétanque sous toutes ses formes sur l'ensemble du territoire national ;
- Organiser et encadrer les compétitions nationales et régionales dans le respect des règles internationales (FIPJP, CASP) ;
- Assurer la couverture sociale et la sécurité des licenciés lors des activités sportives officielles ;
- Représenter le Maroc auprès des instances internationales de Pétanque.

Elle adhère aux principes essentiels édictés par le mouvement olympique international dont le respect du genre, la lutte contre la violence et une préservation de la santé des sportifs par respect permanent du Code Mondial Antidopage.

Synthèse du rapport

du 01/09/2023 au 31/08/2024

Total général des recettes :	9 088 190,55 MAD
Total général des dépenses :	8 791 332,81 MAD
Solde créditeur au 31/08/2024 :	296 857,74 MAD

❖ Rapport des comptes clôturés au 31 août 2024

➤ Ventilation des recettes

RECETTES	MONTANT
REPORT SOLDE BANQUE AU 31/08/2023	5 511 022,85
REPORT SOLDE CAISSE AU 31/08/2023	1 534,40
SUBVENTION MINISTÈRE DE TUTELLE	2 250 000,00
SUBVENTION CONSEIL MUNICIPAL KHEMISSSET	600 000,00
SUBVENTION CONSEIL MUNICIPAL KHEMISSSET	600 000,00
SUBVENTION CONSEIL MUNICIPAL LARACHE	20 000,00
SUBVENTION CONSEIL MUNICIPAL LARACHE	20 000,00
FRAIS AFFILIATION (10 CLUBS DE LA LIGUE DE L'ORIENTAL)	10 000,00
REVENUS DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES – PAGE FRMP SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	1 935,00
EMPRUNT AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA FRMP	73 698,30
	9 088 190,55

➤ Ventilation des dépenses

DÉPENSES	MONTANT
FONCTIONNEMENT	1 579 372,58
ACOMPTE SUR FACTURE UNIVERS	3 000 000,00
LOGISTIQUE & PRISE EN CHARGE DES REPRÉSENTANTS DES LIGUES	474 912,60
ÉQUIPES NATIONALES	1 728 044,03
COMPÉTITIONS NATIONALES	278 408,60
PROMOTION	710 595,00
REVERSEMENT SUBVENTION CLUB DE PÉTANQUE CATP - TIFLET	400 000,00
REVERSEMENT SUBVENTION CLUB DE PÉTANQUE CATP - TIFLET	400 000,00
REVERSEMENT SUBVENTION CLUB DE PÉTANQUE IZKP - KHEMISSSET	200 000,00
REVERSEMENT SUBVENTION CLUB DE PÉTANQUE BLCL - LARACHE	20 000,00
	8 791 332,81

❖ **Détails des dépenses par rubrique financière :**

1-FONCTIONNEMENT	MONTANT
COTISATIONS CNSS.	29 733,82
INTERNET & TÉLÉPHONE	7 728,00
RÈGLEMENT DU LOYER DES LOCAUX 1 ^{ER} SEMESTRE	108 000,00
MATÉRIEL ET FOURNITURES DE BUREAU	132 700,03
PAIEMENT DES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ ET D'EAU	17 138,00
FRAIS DE DÉPLACEMENT & D'HÉBERGEMENT DES MEMBRES FÉDÉRAUX	180 936,50
INDEMNITÉS & DÉPLACEMENTS STAFF DIRECTION TECHNIQUE	81 400,00
SALAIRES DU PERSONNEL + DÉPLACEMENTS & PRIMES	240 880,00
CONGRÈS CASB & FRAIS D'AUDIENCE FIPJP NICE + FRAIS D'ATTRIBUTION DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE	222 803,10
AFFILIATION FIPJP 2023-2024	4 420,96
FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE MAINTENANCE DU SITE WEB DE LA FRMP	7 320,00
CONFÉRENCE DE PRESSE	11 400,00
ASSURANCES RC ADHÉRENTS & ACCIDENTS TRAVAIL DU PERSONNEL	237 106,68
HONORAIRES AVOCATS & RECOURS	146 711,00
FRAIS DE BANQUE	1 086,49
AFFILIATION CASB 2024 & RÈGLEMENT DES ARRIÉRÉS	13 160,00
FRAIS DE SÉJOUR VISITE DE LA DÉLÉGATION DE LA CASB AU MAROC	136 848,00
	1 579 372,58

2-COMPÉTITIONS ET ÉQUIPES NATIONALES		
2-1 ÉQUIPES NATIONALES		MONTANT
PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE À COTONOU, AU BÉNIN (TRIPLETTE/DOUBLETTE H/D - MIXTE - TÊTE À TÊTE ET TIR PRÉCISION).		515 313,20
PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE TRIPLETTE DAME ET JUNIOR ET TIR DE PRÉCISION EN THAÏLANDE		442 150,33
CONCENTRATION DES ÉQUIPES NATIONALES SENIORS -DAMES ET JUNIORS	HÉBERGEMENT ET RESTAURATIONS	293 440,00
	INDEMNITÉS DES JOUEURS(ES)	236 117,00
	FRAIS DE TRANSPORT	31 603,50
	ÉQUIPEMENT SPORTIFS	64 420,00
	PRIMES CHAMPIONNAT D'AFRIQUE.	145 000,00
		1 728 044,03

2-2 COMPÉTITIONS NATIONALES	MONTANT
COUPE DU TRÔNE 2023-2024 OCS SAFI : PRIMES	145 000,00
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	25 659,00
ACHAT DE TROPHÉES	10 800,00
COMPÉTITION INTER LIGUE ASTB RABAT : PRIME ET DÉPLACEMENT	43 000,00
FRAIS D'ORGANISATION COMPÉTITION INTER LIGUE	15 000,00
FRAIS D'ARBITRAGE – COUPE DU TRÔNE INTER-LIGUE ET RME	38 949,60
	278 408,60

2-3 LOGISTIQUE ET PRISE EN CHARGE	MONTANT
HÉBERGEMENT DES REPRÉSENTANTS DES LIGUES ET DES MEDIAS ET DES DÉLÉGATIONS AU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE	165 962,10
FACTURE SONARGES : LOCATION DU COMPLEXE OMNISPORT MHAMID	84 720,00
INDEMNITÉS DÉLÉGUÉ ADJOINT CASB	6 450,00
INDEMNITÉS DÉLÉGUÉ CASB	10 900,00
FRAIS D'ARBITRAGE	49 700,00
INDEMNITÉS AUXILIAIRES D'ORGANISATION	34 090,00
ACHAT DES COUPES -TROPHÉES – MÉDAILLES – CADEAUX, SOUVENIRS ET LOGISTIQUE	123 090,50
	474 912,60

3 - PROMOTION	MONTANT
SUBVENTION DES ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU TRÔNE	90 000,00
SUBVENTION DES PARTICIPANTS À LA COUPE DU TRÔNE	153 600,00
SUBVENTION DES LIGUES	385 000,00
RÈGLEMENT DETTE LIGUE FÈS MEKNÈS	11 500,00
TROPHÉE HASSAN II	40 000,00
TOURNOI RME – RÉSIDENTS MAROCAINS A L'ÉTRANGER	30 495,00
	710 595,00

ÉTAT DES CRÉANCES NON RÉGLÉES AU 31/08/2024	MONTANT
RESTE À PAYER SUR LA FACTURE SOCIÉTÉ UNIVERS	1 259 409,00
ZS SPORT	11 272,00
MAXI FOURNITURES	1 084,00
MANDARIN HÔTEL	21 245,60
LOYER 2 ^{ème} SEMESTRE	108 000,00
SALAIRES DIRECTION TECHNIQUE	13 000,00
PERSONNEL ADMINISTRATIF	5 250,00
CRÉANCES AUPRÈS DU PRÉSIDENT	73 698,30
TOTAL 1	1 492 958,90

SUBVENTIONS À REVERSER	MONTANT
SUBVENTION CLUB KHEMISSET – IZKP	200 000,00
SUBVENTION CLUB LARACHE ET KSAR KEBIR	20 000,00
SUBVENTION CLUB OCS COUPE DU TRÔNE	40 000,00
PRIMES CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR	70 000,00
AFFILIATION CLUB ORIENTAL	10 000,00
FRAIS DE DÉPLACEMENTS DES MEMBRES FÉDÉRAUX	15 540,00
COMMISSION ARBITRAGE	20 429,00
FACTURE PLATEFORME ZOOM	6 253,00
TOTAL 2	382 222,00
MONTANT GLOBAL DES DETTES AU 31/08/2024	1 875 180,90

SUBVENTIONS NON REÇUES AU 31/08/2024	MONTANT
SUBVENTION MINISTÈRE DE TUTELLE 2023/2024	4 500 000,00
SUBVENTION MINISTÈRE DE TUTELLE CHAMPIONNAT D'AFRIQUE	2 500 000,00
	7 000 000,00

Le Trésorier Général
BENOMAR Hachim



BENABDALLAH Taoufik
EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit dans le tableau régional de
l'ordre de Rabat & Nord

1, Rue Dimachk, appt.07 - Rabat

Tél. : 05 37 70 96 33 / 05 37 70 69 79

Fax : 05 37 70 47 61

Email : benabdallahtaoufik@hotmail.fr

R.C. Rabat : 33190

Taxe professionnelle : 25107385

CNSS : 1086918 - ICE : 001710461000029

IR: 33408980

توفيق بنعبد الله

خبير في الحسابات

مدقق في الحسابات

مسجل في اللوحة الإقليمية

لهيئة الرباط والشمال

1 - زنقة دمشق - الرباط

الهاتف: 05 37 70 96 33 / 05 37 70 69 79

الفاكس: 05 37 70 47 61

RAPPORT D'AUDIT
FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE PETANQUE
EXERCICE CLOS AU 31/08/2024

A Monsieur le Président,
de La FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE PETANQUE
Siège social 150 OLM, SOUISSI, RABAT

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par Monsieur le Président de La FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE PETANQUE, nous avons effectué l'audit des états de synthèse clôturé au 31/08/2024. Ces états de synthèse font ressortir des fonds associatifs de MAD -1.263.168 dont une insuffisance de MAD 1.525.129.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE PETANQUE au 31 AOUT 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

BENABDALLAH TAOUFIK
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1, Rue Dimachk - Rabat
Fix: 0537 70 69 79/0537 70 96 33
E-mail: 0537 70 47 61